

### Resumé par tranche d'age

Age	Nb option 1 (PP plus activités)	Nb option 2 (PP plutôt qu'activité)	Nb Option 3 (activité plutôt que PP)	Nb Option 4 (ni l'un ni l'autre)	Nb besoin retour périscolaire
moins de 6 ans	17	22	16	4	18
6-7 ans	13	14	34	0	30
8 ans et plus	24	11	31	1	31

#### Question 1

Combien d'enfants scolarisés aux Petites Maisons aurez-vous l'an prochain?	Réponses:	124	
	1 enfant	52	42%
	2 enfants	60	48%
	3 enfants	10	8%
	4 enfants	2	2%

#### Question 2

Seriez-vous prêt, sur le principe, à participer au Pédibus pour accompagner des enfants vers des activités après l'école? (en vous engageant à participer de manière régulière à l'encadrement d'enfants sur une ligne Pedibus aux alentours de 15:00 - 18:00)	Réponses:	124	
	Oui	16	13%
	Non	108	87%

#### Question 3 (repetée pour chaque enfant)

Age de votre enfant?	Réponses:	185	
	3 (ou presque)	14	8%
	4	23	12%
	5	21	11%
	6	31	17%
	7	29	16%
	8	25	14%
	9	22	12%
	10 ou plus	20	11%

#### Question 4 (repetée pour chaque enfant)

Votre enfant participe-t-il déjà à des activités associatives en 2013-14?	Réponses:	185	
	Oui	130	70%
	Non	55	30%

#### Question 5 (repetée pour chaque enfant)

Quelle option pour votre enfant en 2014-15? (voir page introductive)	Réponses:	185	
	option 1	54	29%
	option 2	45	24%
	option 3	81	44%
	option 4	5	3%

#### Question 6 (repetée pour chaque enfant)

Si option 3, besoin de retour au périscolaire après l'activité? (note: apparemment des parents ont répondu même quand l'option n'était pas la 3)	Réponses:	111	
	Oui	79	71%
	Non	32	29%

**Question 6: vos commentaires éventuels****Réponses:****42**

Actuellement 1 enfant aux PM (et un 2ème à la rentrée 2015). Je suis une maman qui travaille (donc mon enfant pratique la garderie), et séparée du papa (qui jusqu'à présent pouvait garder sa fille tous les mercredis, et se voit donc amputer son temps de garde de 4 demi journées par mois) : merci de préserver les équilibres familiaux et professionnels aussi !

Attention au prix pratiqué qui va impacter le budget des familles pour les activités associatives.

Aucune solution satisfaisante car les associations n'ont pas donné les possibilités à leur niveau donc on va sacrifier des activités par la force des choses car elles proposeront des horaires sur un temps plus réduit.

Réforme malheureusement imposée! Si seulement valls acceptait de la supprimer!

Même si j'ai répondu en me positionnant sur le choix 3, il n'en reste pas moins que je ne suis toujours pas en accord avec ce projet qui, à mon sens et quelle que soit la solution retenue, est défavorable aux enfants ET aux mamans.

Difficile de choisir entre parcours et activités associatives sans avoir une idée précise des contenu et des coûts

Enfant au ski-club de Chamrousse; 2013-2014: ski le mercredi matin, repos le mercredi après-midi. Année 2014-2015: Ski le mercredi Après-midi ? > pas de temps de 'repos', semaine chargée ++. Cordialement

Difficile d'envisager cette nouvelle organisation ne sachant pas quel jour je ne travaillerai pas l'an prochain et quelles sont les activités qui seront proposées par les associations, école de musique et autres les jours où seront mis en place les parcours éducatifs.

Les matinées vont être déjà dure donc l'après-midi moins long serais bien

Il serait bien que des activités associatives puissent être mises en place le mercredi après-midi également, plutôt que de la seule garderie.

je suis pour la semaine des 4 jours. quel dommage pour nos enfants (repos/recuperation/organisation) et nos portefeuilles (cout sup pour les activités extrascolaires). j'ai repondu a l'option 2 sans en comprendre les enjeux. les explications ne sont pas suffisamment detaillées pour comprendre ce qui est le mieux pour nos enfants. désolée.

Les coûts de la garderie et du parcours éducatif influenceront également les choix...

il y a 2 jours avec parcours éducatif : un jour nous ne le mettrons pas au parcours éducatif, le 2eme jour nous le mettrons au parcours éducatif.

Il y a deux jours avec parcours éducatifs : nous envisageons un jour de ne pas mettre notre enfant en parcours éducatif et l'autre jour de le mettre mais de réduire les activités en dehors.

Avec cette réforme des rythmes scolaires, offrir la possibilité de rejoindre les activités serait un grand plus avec la possibilité que les enfants soient pris en charge pour le retour vers le périscolaire.

il n'est pas prévu que les associations commencent leur activité à 15h ! le gymnase entre autre sera utilisé pour les activités des parcours éducatifs, puis toutes les écoles de la commune ne sont pas égales distance, école notre dame pas concerné par la nouvelle réforme.

1/ Y aura t il cantine le mercredi midi? 2/ que feront les enfants de 15h45 à 18h00 les mardi et vendredi sachant que nous ne pouvons récupérer qu'à cet horaire? 3/ Pourrait on avoir une idée du budget annuel à consacrer au parcours éducatif pour 2 enfants qui s'inscriront dans tous les cas? 4/ Les places seront elles limitées sur les parcours éducatifs? 5/ Quand aura t on une vision effective de cette mise en place? Merci beaucoup pour toutes ces informations et consultations. Bien cordialement

il n'y a vraiment pas moyen de faire des activités associatives les 2 après midi où il n'y a pas les parcours, avec retour au périscolaire ?

Prio: savoir que les enfants sont bien, encadrés et en sécurité le temps de travail des parents, sans engendrer de coût supplémentaire (monoparental - très petit budget)

En ce qui concerne notre famille la présence de nos enfants sur les parcours éducatifs n'altérera en rien leur présence sur les diverses associations.

Pas de commentaire pour le moment.

No comment pour le moment...

Quelle galère cette réforme. On est en train de se demander comment rallonger les journées de nos enfants !! Comment se fait-il que cela n'interpelle personne !!

Il est difficile de répondre à ce questionnaire sans savoir ce que les associations vont proposer comme horaires en dehors de l'école et sans connaître les activités choisies par le parcours éducatif. Si une des activités choisie par mon enfant fait partie du parcours éducatif je peux envisager d'abandonner une activité extérieure.

l'organisation du pédibus dans cette option risque d'être très compliquée à mettre en place (plusieurs destinations : EMIU, gymnanse, richardièrre, etc... ). responsabilité en cas d'absence du chauffeur, du resp de l'activité, nb d'enfants dans le pédibus, retour des enfants à l'école ? responsabilité des enseignants ? nécessité d'une inscription comme pour cantine et garderie... bref une grosse réflexion à mener à laquelle je veux bien participer..

En l'absence d'information sur la qualification des personnels d'encadrement, le contenu des parcours éducatifs, des possibilités de choix pour les enfants (et parents), il n'est pas envisageable en l'état de répondre favorablement à cette option.

Le constat et le retour d'expériences des communes dans lesquelles le nouveau rythme scolaire a été mis en place, engendre une fatigue importante chez l'enfant.

Difficile de répondre. Tout dépend des activités envisagées. Association ou pas c'est l'activité qui compte. Sans le changement mes enfants auraient fait des activités comme piscine/judo/musique/gym/... C'est le contenu qui compte ensuite on peut appeler ça parcours éducatif ou assoc, ça n'a pas d'importance. Ensuite il y a le prix bien entendu!

Pour des activités sportives ,encadrées par des professionnels brevets d'Etat, choisies par l'enfant financées par les parents (qui remplacent le mercredi matin): un perfectionnement en judo (2ème année avec l'ASEL) : une initiation en tennis à partir de 15h15 ou une initiation à la natation (piscine de St Martin d'Hères)à partir de 15h45 (temps de transport) ou autres... les lundis et jeudis. Cela en vue d'un perfectionnement (et non une initiation chaque année) sur les 4 années suivantes . Est-ce envisageable??? Merci

Il sera intéressant d'avoir plus d'informations sur le prix des parcours éducatifs des que possible. Merci à la municipalité pour ce travail de préparation!

l'option 3 paraît également intéressante. A voir bien sûr en fonction des différentes activités

Bien prévoir des solutions pour les parents travaillant tard et/ou pour les enfants prenant le bus et qui aimeraient participer aux associations sportives

Il est difficile de se prononcer sans savoir comment vont être organisées les activités extra scolaires que les enfants suivent cette année.

Manque d'information sur l'organisation les mercredis après-midi si retour vers un centre de loisirs

Toutes les options sont envisageables en fonction des activités qui seront proposées, le retour au périscolaire après les activités, la disponibilité de pédibus...

mon enfant ne renoncerait pas à une activité qu'il pratique déjà pour ne la pratiquer que 6 semaines. je considère une session de 6 semaines comme de la découverte (=6 séances) et pas comme une activité suivie. Cette découverte pouvant bien sûr être très intéressante

j'ai un peu de mal à comprendre les différentes formules. je dois en parler avec l'assistante maternelle qui garde mon enfant; c'est elle qui choisira

Participation au pédibus si mon enfant en fait partie

Les cars sont-ils prévus à 15h et 15h45? Pour ceux qui ont des activités, à quelle heure est le dernier car? Merci.

Dans tous les cas réformes inadmissibles

Je mets l'option 4, mais si certains parcours intéressent mon enfant je l'inscrirai peut-être de manière ponctuelle dans l'année.

Est-il déjà décidé si les cars de ramassage scolaire seront maintenus ? et éventuellement, les horaires ?